



**METTRE UN TERME
À L'EXPLOITATION ET
AUX ABUS SEXUELS
DES ENFANTS :
VERS UN MONDE
DE CONFIANCE**

Conférence

Strasbourg

24-25 octobre 2017



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Conférence

Mettre un terme à l'exploitation
et aux abus sexuels des enfants :
Vers un monde de confiance

23-24 octobre 2017

10^e anniversaire de la Convention du Conseil
de l'Europe sur la protection des enfants
contre l'exploitation et les abus sexuels

Introduction3
Programme7
Biographies des intervenants17

À PROPOS DU CONTEXTE

■ L'exploitation sexuelle des enfants et les abus sexuels constituent des violations flagrantes des droits de l'homme et de graves atteintes à la dignité et à l'intégrité des enfants, qui sont souvent marqués à vie. Les cas de violence sexuelle à l'encontre d'enfants ne sont pas toujours signalés. Le manque de données rend difficile l'évaluation de l'ampleur réelle du phénomène, de ses conséquences et de l'efficacité des mesures prises pour le combattre. Selon les estimations, un enfant sur cinq serait victime de violence sexuelle.

■ Les États ont l'obligation première de protéger les enfants de la violence, notamment en prenant des mesures pour la prévenir, engager des poursuites judiciaires et apporter un soutien aux victimes et à leur famille. En adoptant la Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels en 2007 (la Convention de Lanzarote), les États membres du Conseil de l'Europe ont pris la grande décision d'intensifier leurs efforts pour remplir cette obligation. En conséquence, les législations et les politiques se sont améliorées, la sensibilisation s'est accrue et les capacités à prévenir les infractions à caractère sexuel à l'encontre des enfants et à y réagir se sont renforcées. Le Comité des Parties à la Convention (le Comité de Lanzarote) a aussi permis de faciliter considérablement la coopération internationale, ce qui a mené à des échanges de bonnes pratiques, à l'identification de lacunes et de défis à relever, à des pistes vers des solutions possible ainsi qu'à des actions concertées. Le rapport sur la protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance et le rapport de suivi urgent sur la protection des enfants touchés par la crise des réfugiés de l'exploitation et des abus sexuels sont d'excellents exemples du travail réalisé.

■ La « communauté de Lanzarote » se compose de représentants des gouvernements, des parlements, de la société civile, des défenseurs des droits de l'enfant, des chercheurs, du secteur privé et d'autres organisations et réseaux internationaux, qui se mobilisent tous pour mettre un terme à l'exploitation et aux abus sexuels des enfants. La Campagne UN sur CINQ contre la violence sexuelle à l'égard des enfants doit largement sa réussite à la participation de

ces acteurs, qui ont diffusé les messages et supports de communication. Au sein du Conseil de l'Europe, l'engagement sans précédent de l'Assemblée parlementaire et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux a encouragé les responsables politiques à apporter leur soutien à la Convention. À ce jour, celle-ci a été signée par tous les États membres et ratifiée par 42 d'entre eux.

■ Ces dix dernières années, la mise en œuvre de la Convention a réellement fait évoluer la situation en brisant des tabous, en sensibilisant différents groupes d'âges et en contribuant à la construction et au renforcement de divers cercles de confiance : confiance des enfants envers les adultes qui les entourent, confiance dans la capacité des institutions à identifier et résoudre les problèmes, confiance dans la volonté des différents acteurs de contribuer à la solution et confiance dans l'efficacité d'un cercle grandissant d'États qui s'engagent à unir leurs forces en Europe et dans le monde. L'ONU et d'autres organisations internationales utilisent et promeuvent la Convention de Lanzarote au niveau international et plusieurs États non européens se sont engagés à adhérer à ce traité.

■ Alors que le monde a entamé la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la Convention de Lanzarote est bien placée pour jouer un rôle important de soutien aux États et les aider à atteindre certains objectifs, en particulier l'objectif 16.2 (mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants).

■ La Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels a été ouverte à la signature à Lanzarote (Espagne), le 25 octobre 2007. Afin de marquer cette étape importante exactement 10 ans après, le Conseil de l'Europe invite les partenaires de la mise en œuvre de la Convention à se rassembler à Strasbourg les 24 et 25 octobre 2017. L'objectif est de réfléchir aux résultats atteints, de discuter des défis qu'il reste à relever et d'orienter les actions à venir. Les interventions de témoins clés et d'experts dans divers domaines ont pour but de susciter un dialogue dynamique et des actions axées sur les résultats. L'organisation d'un « Circuit

des bonnes pratiques » permettra aux participants de découvrir les initiatives prises par un certain nombre de parties prenantes clés qui contribuent à la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels.

Mardi 24 octobre 2017

- 9.30** Enregistrement des participants
« Circuit des bonnes pratiques »
- 10.30** **Séance d'ouverture**
- ▶ **Mme Gabriella BATTAINI-DRAGONI**, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe
 - ▶ **M. l'Ambassadeur Emil RUFFER**, Président des Délégués des Ministres du Conseil de l'Europe, République tchèque
 - ▶ **Lady Doreen MASSEY**, Présidente de la Sous-commission sur les enfants, Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Royaume-Uni
 - ▶ **M. Claude JANIZZI**, Président du Comité de Lanzarote, Luxembourg
- 11.00** **Séance 1 : La Convention de Lanzarote : faire vraiment la différence**
- L'adoption de la Convention de Lanzarote en 2007 est considérée comme la pierre angulaire de la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, tant au niveau européen qu'au niveau mondial.
- La présente session rappellera la genèse de la Convention et les vides juridiques qu'elle vise à combler. Elle examinera aussi les premiers défis rencontrés par le Comité de Lanzarote dans le cadre de son rôle de suivi et de renforcement des capacités ainsi que l'impact de son travail et sa pertinence tant pour les pays européens que pour les pays non-européens. Le but est de montrer à quel point la Convention de Lanzarote fait vraiment la différence !

Modératrice **Lady Doreen MASSEY**, Présidente de la Sous-commission sur les enfants, Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Royaume-Uni

Témoïn **Mme Maud DE BOER-BUQUICCHIO**, Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la vente et l'exploitation sexuelle des enfants. Ancienne Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe

« Du déni à une action concertée ». La genèse et les négociations, les forces et les faiblesses de la Convention de Lanzarote, sa valeur ajoutée aux niveaux national et de l'ONU.

► **M. Eric RUELLE**, Magistrat, Inspecteur général de la justice, ancien Président du Comité de Lanzarote (2011-2014), France

« Agir en faveur du changement : les premiers défis du Comité de Lanzarote ». Modifications législatives, justice adaptée aux enfants.

► **Mme Marja RUOTANEN**, Directrice de la Dignité humaine, de l'Égalité et des Valeurs du sport, Direction générale de la démocratie (DG II), Conseil de l'Europe

« Un monde de différence : La Convention de Lanzarote et l'engagement mondial pour mettre fin à la violence sexuelle à l'encontre des enfants ». L'Agenda 2030 du développement durable. Références universelles et indicateurs. Adhésion d'États non européens à la Convention de Lanzarote.

► **Mme Elena RAPTI**, Parlementaire, Grèce

« La Campagne UN sur CINQ en Grèce ». Portée et impact au niveau national.

Discussions

12.45 Pause-déjeuner et « Circuit des bonnes pratiques »

14.15 **Séance 2 : Faire du « cercle de confiance » l'espace le plus sûr pour les enfants**

Les données disponibles montrent que la plupart des abus sexuels commis sur des enfants sont perpétrés par des proches ou par des personnes appartenant à l'environnement familial et social de l'enfant. Malheureusement, les lois et les politiques de nombreux pays ne tiennent pas compte de ces données et ne prennent pas les mesures nécessaires pour résoudre ce problème, exposant ainsi de nombreux enfants à une forme d'abus qui peut souvent durer plusieurs années. Cela a incité le Comité de Lanzarote à consacrer son premier cycle de suivi à la question des abus sexuels commis à l'encontre des enfants dans leur « cercle de confiance »

La présente session se concentrera sur certains aspects spécifiques de cette question. Elle traitera des conditions qui augmentent la vulnérabilité des enfants aux abus, des besoins spécifiques des victimes et de la façon de donner les moyens aux enfants, aux parents et aux professionnels travaillant avec eux afin de réduire les vulnérabilités et, ainsi, renforcer le rôle protecteur du cercle de confiance pour qu'il devienne l'espace le plus sûr pour les enfants.

Modérateur **M. George NIKOLAIDIS**, Directeur, Département de la santé mentale et de l'assistance sociale, Centre pour l'étude et la prévention des sévices à enfants et des défauts de soins, Institut pour la santé de l'enfant, Grèce

Témoïn **Mme Gloria VISERAS**, Ancienne athlète olympique enfant, Espagne

« Projet "Voices" ». Permettre aux victimes et aux survivants de se faire entendre, cas particulier des abus commis dans le contexte du sport de haut niveau, lanceurs d'alerte, contrôle des professionnels travaillant avec des enfants et délais de prescription.

► **M. Bragi GUÐBRANDSSON**, Directeur général, Agence gouvernementale pour la protection de l'enfance, Islande
« Répondre à l'abus sexuel des enfants de façon intégrée et centrée sur l'enfant ». Impact et expériences en Europe de la mise en place de maisons des enfants, soutien et justice adaptés aux enfants, coopération pluridisciplinaire.

► **Mme Pepa HORNÓ**, Psychologue et consultante sur l'enfance, l'affection et la protection, *Consultoría Espirales*, Espagne
« Renforcer le cercle de confiance ». Donner des moyens aux enfants, aux parents et aux professionnels qui travaillent avec eux, briser tous les tabous.

Discussions

16.00 Pause-café et « Circuit des bonnes pratiques »

16.30

Séance 3 : Confiance sans frontières : protéger les enfants migrants et réfugiés contre l'exploitation et les abus sexuels

La « crise des réfugiés » a frappé l'Europe avec des vagues de migrants et de réfugiés fuyant leur pays d'origine et affrontant alors le risque de devenir des victimes au cours de leurs déplacements. Préoccupé par la situation précaire des enfants réfugiés et migrants, ainsi que par les violations des droits de l'homme auxquelles ils sont confrontés, le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe a proposé un Plan d'action pour protéger les enfants touchés par la crise des réfugiés. Alarmé par la vulnérabilité des enfants à la violence sexuelle, le Comité de Lanzarote a décidé de lancer un cycle de suivi d'urgence sur la « Protection des enfants touchés par la crise des réfugiés de l'exploitation et des abus sexuels ».

Au cours de cette session, les orateurs aborderont la question de manière générale, décriront leur expérience sur le terrain et présenteront les activités menées par le Conseil de l'Europe dans ce domaine. Ces dernières incluent le rapport spécial adopté par le Comité de Lanzarote en mars 2017 et les travaux sur les garanties menés par le Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF).

L'engagement en vue de coopérer au niveau mondial est capital. Les droits des enfants migrants et réfugiés s'appliquent à tous les enfants en déplacement ou concernés par la migration. Tous les pays devraient s'assurer que des mesures solides sont en place pour protéger les enfants migrants de l'exploitation et des abus sexuels, quelle que soit l'origine des enfants. En œuvrant ensemble, les Etats peuvent instaurer une confiance sans frontières.

Modérateur **M. Tomáš BOČEK**, Représentant spécial du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe sur les migrations et les réfugiés

Témoin **Mme Kristina MARKU**, Coordinatrice pour la protection de l'enfance, « Hope for Children » CRC Policy Center, Chypre

« Accueillir des enfants touchés par la crise des réfugiés ». Expérience directe, défis principaux.

► **Mme Christel DE CRAIM**, Chef de service ad interim, Service de la politique criminelle, Ministère de la Justice, Belgique

« Protéger les enfants touchés par la crise des réfugiés contre l'exploitation et les abus sexuels ». Principaux résultats du rapport spécial du Comité de Lanzarote, autres initiatives du Conseil de l'Europe.

► **M. Gert WESTERVEEN**, Représentant du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) auprès des institutions européennes à Strasbourg

« Mettre l'enfant au cœur des efforts mondiaux ». Vulnérabilité des enfants à la violence au niveau mondial, contexte mondial et mobilisation, mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants (Objectif 16.2 de l'Agenda 2030).

Discussions

18:00 Fin de la première journée

9.00

Séance 4 : Protection et autonomisation des enfants dans le monde numérique

Internet, les réseaux sociaux et l'utilisation accrue des technologies de l'information et de la communication font naître de nouveaux défis pour la protection des enfants, en particulier dans le domaine de l'exploitation sexuelle et des abus sexuels. Les enfants sont particulièrement vulnérables à ces nouvelles formes de violences sexuelles, comme le harcèlement, l'échange de propos sexuels en ligne et le « sexting », la sollicitation d'enfants à des fins sexuelles, ainsi que la contrainte et le chantage sexuels, et ils ont donc besoin d'une protection et d'une autonomisation renforcées.

Au cours de cette session, les experts expliqueront comment lutter au mieux contre les nouvelles formes d'exploitation et d'abus sexuels des enfants. Elle permettra également de présenter les outils et matériels récemment développés et pouvant être utilisés pour sensibiliser et guider les responsables politiques afin d'améliorer la protection des enfants. La session prendra fin avec la présentation du cycle de suivi que le Comité de Lanzarote vient juste de lancer, portant plus particulièrement sur les images, vidéos et autres contenus sexuels produits par les enfants et la manière de protéger ces derniers contre l'éventuelle exploitation criminelle de ces matériels.

Modérateur **M. Ignacio ORIVE**, PDG de *Brands & Rights 360*, fondateur de l'ONG « *Pequeño Deseo* », Espagne

Témoin **Mme Ally REDA**, Activiste et survivante de grooming en ligne, Canada

« Derrière la webcam : le voyage sans pause d'une survivante de l'exploitation sexuelle ». Spécificités de l'abus utilisant un contenu généré par la victime, pression sociale, soutien aux victimes et résilience.

► **M. Niels BAAS**, Enseignant à l'université et auteur d'un livre pour les parents et les enseignants pour faire face au harcèlement, au sexting et à la sollicitation d'enfants à des fins sexuelles, Pays-Bas

« Mon expérience dans le monde virtuel ». Comprendre la nouvelle réalité des enfants, communiquer avec les enfants et les aider à surmonter la violence.

► **Mme Katarzyna STACIWA**, Analyste stratégique, correspondante Twins - EC3, Centre européen de lutte contre la cybercriminalité et l'exploitation sexuelle des enfants, EUROPOL

« Renforcer la protection des enfants dans l'environnement numérique ». Le rôle des forces de l'ordre dans la sensibilisation des enfants aux dangers en ligne.

10.15 Pause-café et « Circuit des bonnes pratiques »

10.45 Séance (suite) : Protection et autonomisation des enfants dans l'environnement numérique

► **Mme Ina VERZIVOLLI**, Présidente du Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF), Albanie

« Vers l'élaboration de lignes directrices détaillées à l'intention des Etats membres pour permettre, protéger et favoriser l'accès des enfants à leurs droits sur internet en toute sécurité ». Les travaux du Groupe de rédaction d'experts spécialisés sur les enfants et l'environnement numérique (CAHENF-IT).

► **Mme Gioia SCAPPUCCI**, Secrétaire exécutive du Comité de Lanzarote

« Protéger les enfants contre l'exploitation et les abus sexuels facilités par les TIC ». Le 2e cycle de suivi du Comité de Lanzarote.

Discussions

12.00 Conclusions et déclarations finales

► **M. Claude JANIZZI**, Président du Comité de Lanzarote, Luxembourg

► **Mme Marja RUOTANEN**, Directrice de la Dignité humaine, de l'Égalité et des Valeurs du sport, Direction générale de la démocratie (DG II), Conseil de l'Europe

BIOGRAPHIES DES INTERVENANTS

■ M. Niels BAAS	18
■ Mme Gabriella BATTAINI-DRAGONI	18
■ M. Tomáš BOČEK	18
■ Mme Maud DE BOER-BUQUICCHIO	19
■ Mme Christel DE CRAIM	19
■ M. Bragi GUÐBRANDSSON	20
■ Mme Pepa HORNO.....	20
■ M. Claude JANIZZI	21
■ Mme Kristina MARKU	21
■ Lady Doreen MASSEY	22
■ M. George NIKOLAIDIS	22
■ M. Ignacio ORIVE	23
■ Mme Elena RAPTI.....	23
■ Mme Ally REDA	24
■ M. Eric RUELLE.....	24
■ M. l'Ambassadeur Emil RUFFER	25
■ Mme Marja RUOTANEN	26
■ Mme Gioia SCAPPUCCI.....	26
■ Mme Katarzyna STACIWA	27
■ Mme Ina VERZIVOLLI.....	27
■ Mme Gloria VISERAS	28
■ M. Gert WESTERVEEN	28

■ M. Niels BAAS

Enseignant, spécialiste du harcèlement en ligne et de l'internet, Pays bas

M. Baas enseigne à l'université et s'occupe d'une organisation dont il est le fondateur, qui s'intéresse au harcèlement en ligne et à l'internet de manière générale. Il viendra témoigner en son nom de l'expérience qu'il a du cyberspace et de ce qu'en font les enfants. Ancien chercheur à l'Université de Twente, M. Baas dispense également son savoir aux parents, aux enfants, aux enseignants, aux pouvoirs publics, aux associations qui gèrent des services d'assistance téléphonique et à d'autres organismes en contact avec des enfants. Il est par ailleurs l'auteur d'un ouvrage sur l'internet et la lutte contre le cyber-harcèlement, le sexting et la sollicitation d'enfants à des fins sexuelles. Il est en outre intervenu lors de plusieurs émissions de radio et de télévision.

■ Mme Gabriella BATTAINI-DRAGONI

Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe

Mme Battaini-Dragoni exerce les fonctions de Secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe depuis 2012. Elle est chargée notamment de la supervision du programme de réformes et de la politique de gestion du personnel du Secrétaire Général. Avant son poste actuel, Mme Battaini-Dragoni a été tout d'abord Directrice générale de la Cohésion sociale, puis Directrice générale de l'Education, de la Culture et du Patrimoine, de la Jeunesse et du Sport, et Directrice générale des Programmes. Mme Battaini-Dragoni a publié de nombreux ouvrages sur différentes questions relatives à la mission du Conseil de l'Europe, notamment les droits sociaux et le rôle du dialogue interculturel dans les démocraties modernes. Elle est titulaire d'un diplôme en langues et littératures étrangères de l'Université de Venise et d'un diplôme de l'Institut européen des Hautes études internationales de l'Université de Nice. Elle est mariée et mère de trois enfants.

■ M. Tomáš BOČEK

Représentant spécial du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe sur les migrations et les réfugiés

Juriste de formation et diplomate de carrière, M. Boček a étudié à l'Université de Pilsen et est diplômé en droit international public de l'Université de Paris I – Panthéon Sorbonne. De 2004 à 2008, il a été agent de la République tchèque auprès de la Cour européenne de justice et de la Cour d'appel du Luxembourg. En 2007 et en 2008, il a aussi exercé les fonctions de conseiller auprès du vice-premier ministre des Affaires européennes et de 2008 à 2009, de vice-ministre des Relations internationales et des Affaires européennes au ministère de la Justice de la République tchèque. De 2010 à fin janvier 2016, il a été ambassadeur et Représentant permanent de la République tchèque auprès du Conseil de l'Europe. M. Boček a été nommé, en janvier 2016, Représentant spécial du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe sur les migrations et les réfugiés.

■ Mme Maud DE BOER-BUQUICCHIO

Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la vente et l'exploitation sexuelle des enfants. Ancienne Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe

Mme de Boer-Buquicchio (Pays-Bas), juriste de formation, a rejoint le Conseil de l'Europe en 1969 et a occupé divers postes dans le mécanisme de protection des droits de l'homme créé dans le cadre de la Convention européenne des droits de l'homme. En 1998, elle a été élue Greffière-adjointe de la Cour européenne des droits de l'homme. Entre 2002 et 2012, elle a été Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, première femme à être élue à ce poste. Elle est présidente de la Fédération européenne pour les enfants disparus et exploités (« *Missing Children Europe* »). Le 8 mai 2014, elle a été nommée Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle, notamment la prostitution des enfants, la pornographie mettant en scène des enfants et d'autres matériels à caractère sexuel.

■ Mme Christel DE CRAIM

Chef de service ad interim, Service de la politique criminelle, Ministère de la Justice, Belgique

Mme De Craim est titulaire d'un master en criminologie. Elle a débuté sa carrière au sein d'un centre d'observation et de traitement pour enfants à problèmes multiples avant de rejoindre le Département fédéral Belge pour la Justice, où elle dirige actuellement le service de la politique criminelle. Son expérience en matière d'élaboration de politiques porte sur des domaines tels que la violence à l'égard des enfants, les enfants maltraités, les enfants victimes d'abus ou d'exploitation sexuels, la traite des enfants, etc. Mme De Craim représente le ministère de la Justice auprès de la Commission nationale pour les droits de l'enfant. Pendant la Présidence belge du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (2014), elle a supervisé l'organisation de la conférence « L'intérêt supérieur de l'enfant : dialogue entre la théorie et la pratique ». Elle siège aujourd'hui au Bureau du Comité de Lanzarote et à celui du Comité ad hoc des droits de l'enfant du (CAHENF).

■ M. Bragi GUÐBRANDSSON

Directeur général de l'Agence gouvernementale pour la protection de l'enfance, Islande

M. Guðbrandsson est Directeur général de l'Agence gouvernementale pour la protection de l'enfance en Islande depuis 1995 et participe activement depuis de nombreuses années aux activités menées au niveau national et international dans le domaine des droits de l'enfant. Il est le fondateur de la Barnahus islandaise (Maison des enfants) qui a été une source d'inspiration pour les programmes multidisciplinaires visant à lutter contre la maltraitance des enfants dans de nombreux pays européens. M. Guðbrandsson a beaucoup travaillé dans le cadre du Conseil de l'Europe et assumé diverses responsabilités, notamment en tant que président du Comité de Lanzarote de 2014 à 2016.

■ Mme Pepa HORNO

Psychologue et consultante sur l'enfance, l'affection et la protection, *Consultoría Espirales*, Espagne

Mme Horno est psychologue et consultante internationale sur l'enfance, l'affection et la protection. Elle coordonne des campagnes nationales et

internationales visant à prévenir et à éradiquer la violence à l'égard des enfants, notamment les châtimements corporels, les abus et l'exploitation sexuelle dont les enfants sont victimes. Mme Horno a dispensé des formations et participé à des évaluations au sein d'organisations, d'institutions, de centres de protection de l'enfance et d'ONG actives dans le domaine de l'enfance dans plus de 30 pays d'Europe, d'Amérique latine et d'Asie du Sud et du Sud-Est.

■ M. Claude JANIZZI

Président du Comité de Lanzarote du Conseil de l'Europe et coordinateur des politiques en matière des droits des enfants au Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Luxembourg

Membre du Comité de Lanzarote du Conseil de l'Europe depuis sa création et Président de ce même Comité depuis 2016, M. Janizzi a actuellement pour mission de coordonner la politique luxembourgeoise relative aux droits des enfants au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Il était auparavant chargé du développement de l'accueil de la petite enfance au Luxembourg et s'occupait notamment, à ce titre, d'élaborer des projets de loi et d'organiser des visites d'inspection. Il a également été à la tête de l'Autorité luxembourgeoise centrale en matière d'adoption internationale. Il a enseigné à l'Université du Luxembourg ainsi que dans différents instituts de formation des personnels des secteurs éducatif et social. Père de trois filles, il possède une licence en sciences de l'éducation et est également titulaire d'une licence et d'une maîtrise en psychologie clinique et infantile.

■ Mme Kristina MARKU

Coordinatrice pour la protection de l'enfance, *"Hope for Children"*, CRC Policy Center, Chypre

Mme Marku est coordinatrice pour la protection de l'enfance à *"Hope for Children"*, CRC Policy Center, une organisation humanitaire basée à Nicosie, Chypre. Mme Marku travaille pour *"Home for Hope"*, un abri pour enfants réfugiés non accompagnés géré par l'Organisation en coopération avec les services sociaux de la République de Chypre. Mme Marku a étudié le droit à

l'université de Nicosie et a été diplômée du Barreau de Chypre en 2013. Elle a travaillé avec plusieurs ONG locales et des autorités nationales actives dans le domaine de la protection de l'enfance.

■ Lady Doreen MASSEY

Présidente de la Sous-commission sur les enfants de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Royaume Uni

Lady Massey de Darwen, qui est membre de la Chambre haute de la Grande-Bretagne (Chambre des Lords) depuis 1999, exerce actuellement la fonction de présidente de la Sous-Commission sur les enfants de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Enseignante et conseillère pédagogique de formation, elle a enseigné le français et l'anglais au Gabon, en Afrique centrale, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Elle a exercé différentes fonctions dans les domaines de la santé, de l'éducation et des enfants, et a travaillé comme formatrice en matière d'éducation sanitaire pour les médecins et les enseignants au Royaume-Uni et à l'étranger. Ses interventions au Parlement concernent principalement les enfants et la famille. Elle parraine un certain nombre d'organisations bénévoles pour les enfants. Elle a présidé le groupe parlementaire multipartite pour les enfants pendant quinze ans. Lady Doreen Massey est titulaire d'un doctorat honoris causa de l'Université de Birmingham, membre honoraire de l'Université de Central Lancashire et professeure honoraire de sociologie à l'Université de Nottingham Trent.

■ M. George NIKOLAIDIS

Directeur, Département de la santé mentale et de l'assistance sociale, Centre pour l'étude et la prévention des sévices à enfants et des défauts de soins, Institut pour la santé de l'enfant, Grèce

Né en Grèce, M. Nikolaidis possède un doctorat en épidémiologie ainsi que deux maîtrises, l'une en philosophie des troubles mentaux et l'autre en études psycho-analytiques. Ses travaux sont principalement axés sur la violence, la maltraitance et le délaissement d'enfants, les sciences de la santé publique et l'épidémiologie. Il dirige le Département de la santé mentale et de l'assistance

sociale, ainsi que l'Institut de la santé de l'enfant. Il coordonne par ailleurs divers projets de recherche et d'intervention d'envergure internationale.

■ M. Ignacio ORIVE

PDG de *Brands & Rights 360*, fondateur de l'organisation non-gouvernementale « *Pequeño Deseo* », Spain

M. Orive Martín est diplômé (1989) de l'USC Business School de Los Angeles dans le domaine de la gestion d'entreprise. Il a travaillé depuis dans différents secteurs de l'industrie du divertissement tels que la gestion des talents, les acquisitions de programmes, la programmation, la gestion de licences et la commercialisation ainsi que la production et la distribution. Ses activités sont principalement liées aux programmes de télévision destinés aux enfants, aux jeunes et aux familles (animation et émissions en direct). Il a occupé des postes dans différentes entreprises telles que *Prima Artists LA*, *Antena 3 Television Spain* et *BRB Internacional Spain*. Depuis 2001, il crée et gère de manière indépendante diverses entreprises axées sur la gestion des marques liés à des contenus multimédias destinés aux enfants. Il s'occupe actuellement de la société *Brands & Rights 360* basée en Espagne (www.br360.tv). En outre, il a fondé la *Fundación Pequeño Deseo* qui, au cours des 17 dernières années, a exaucé les vœux de plus de 4000 enfants en Espagne (www.fpdeseo.org).

■ Mme Elena RAPTI

Parlementaire, Grèce

Originaire de Thessalonique, Mme Rapti est diplômée d'un second cycle en civilisation grecque de l'Université ouverte de Chypre et titulaire d'un master en gestion d'entreprise. Elle a été élue au conseil municipal de Thessalonique une première fois en 1996 puis une seconde en 2002. Mme Rapti a participé à la création de l'ONG « *Agapi* » et de l'association de bénévoles « *Omada mazi sas* », centre d'information pour les mouvements bénévoles en Grèce. Elle siège au parlement grec depuis 2004 sous l'étiquette du parti Nouvelle Démocratie, pour la circonscription de Thessalonique. Son mandat de députée a été reconduit lors des quatre scrutins nationaux suivants, en 2007, 2009, 2012 (double tour en mai

et juin) et 2015 (double tour en janvier et septembre). Mme Rapti a en outre été élue en 2004 au poste de Secrétaire du Secrétariat parlementaire et nommée la même année dans diverses commissions parlementaires permanentes (défense nationale et affaires publiques, affaires culturelles, affaires sociales, affaires économiques) et commissions permanentes spécialisées (affaires européennes, parité, jeunesse et droits de l'homme) ainsi qu'au sein du sous-comité sur les questions liées aux personnes handicapées. De 2012 à 2016, Mme Rapti a également été membre suppléante de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, membre du réseau des parlementaires de référence contre la violence sexuelle à l'égard des enfants et coordinatrice de la campagne « UN sur CINQ » en Grèce.

Mme Ally REDA

Activiste et survivante de « grooming » en ligne, Canada

Mme Reda a commencé sa carrière en tant que conférencière et activiste à l'âge de 18 ans. Ayant survécu à l'âge de 16 ans à une agression sexuelle commise par un cyberprédateur, sa voix et son histoire montrent à quel point il est important de ne pas se taire. Victime de l'un des plus célèbres cyberprédateurs sexuels du Canada, son cas a eu un retentissement médiatique international. Depuis 2008, elle voyage dans tout le Canada et dans de nombreux pays étrangers pour échanger avec des jeunes, des adultes et des représentants des services de répression qui souhaitent l'entendre parler de son expérience. Elle encourage toutes celles et ceux qui sont victimes d'abus à demander de l'aide. Mme Reda a un message important qui s'adresse aux citoyens canadiens et au reste du monde. « La sensibilisation et l'éducation à toutes les formes de violence sexuelle, voire psychologique, finiront, lentement mais sûrement, à briser le tabou du silence. ».

M. Eric RUELLE

Magistrat, Inspecteur général de la justice et ancien Président du Comité de Lanzarote (2011-2014), France

M. RUELLE, magistrat de l'ordre judiciaire, a exercé successivement les fonctions de substitut du procureur de la République auprès les tribunaux de grande instance de Nancy (1989-1995) et de Rennes (1995-1997), avant d'être détaché au ministère de la Défense (1997-1999), puis affecté au Ministère de la Justice en qualité de magistrat à l'administration centrale (1999-2009). Il y a rempli les fonctions d'adjoint puis de chef du bureau des négociations pénales au Service des affaires européennes et internationales (S.A.E.I.), et de Chargé de mission pour les négociations pénales internationales auprès du Directeur des affaires criminelles et des Grâces (D.A.C.G.). Premier vice-président au Tribunal de grande instance de Meaux (2009-2013), en charge de l'organisation du service pénal et de la présidence du tribunal correctionnel, il occupe ensuite les fonctions de président du Tribunal de grande instance d'Auxerre (2013-2016). En février 2016, il est nommé Directeur adjoint du cabinet du Ministre de la Justice, puis directeur de cabinet, en mars 2017. Il est, depuis mai 2017, Inspecteur général de la justice. Au sein des instances du Conseil de l'Europe, il a exercé les fonctions de vice-président du Comité européen pour les problèmes criminels (CD-PC) et assumé la présidence du comité d'experts sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (PC-ES - 2006-2007) et la co-présidence du comité ad hoc pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestiques (CAHVIO - 2008-2010). Il a assumé la présidence du Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Comité de Lanzarote) de 2011 à 2014.

M. l'Ambassadeur Emil RUFFER

Président des Délégués des Ministres du Conseil de l'Europe, République tchèque

M. l'Ambassadeur Ruffer est le Représentant permanent de la République tchèque auprès du Conseil de l'Europe depuis 2016. Il a auparavant exercé les fonctions de Directeur adjoint (2007-2008), puis de Directeur (2008-2016), du Département de droit communautaire au ministère tchèque des Affaires étrangères. Il a occupé, entre autres postes diplomatiques, la charge de troisième Secrétaire à l'Ambassade tchèque de Londres durant la présidence britannique du Conseil de l'Union européenne. Il a également travaillé à Berlin

et à Londres lorsqu'il était à l'Ecole diplomatique du ministère tchèque des Affaires étrangères.

■ Mme Marja RUOTANEN

Directrice de la Dignité humaine, de l'Égalité et des Valeurs du sport, Direction générale de la démocratie (DGII), Conseil de l'Europe

Ses responsabilités de Directrice de la Dignité humaine, de l'Égalité et des Valeurs du sport au sein de la Direction générale de la démocratie comprennent la violence à l'égard des femmes, l'égalité de genre, les droits des personnes handicapées, la traite des êtres humains, les droits des enfants, ainsi que le sport. Mme Ruotanen a rejoint le Conseil de l'Europe en 1990 et a occupé plusieurs postes, dont celui de Directrice du Cabinet du Secrétaire Général et, récemment, celui de Directrice de la Justice et de la Dignité humaine au sein de la Direction générale Droits de l'Homme et État de droit. Elle a été Secrétaire de différentes commissions de l'Assemblée parlementaire, notamment de la Commission des questions politiques, de la Commission des migrations, des réfugiés et de la population et de la Commission de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle est née à Rovaniemi, en Finlande, et a fait des études en relations internationales (sciences politiques et droit) à l'Université de McGill à Montréal (Canada).

■ Mme Gioia SCAPPUCCI

Secrétaire exécutive du Comité de Lanzarote

Mme Scappucci est administratrice au Conseil de l'Europe depuis juillet 2001. Depuis 2012, elle travaille au sein de la Division des droits des enfants en tant que Secrétaire exécutive du Comité de Lanzarote, i.e. le Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels. Avant, elle travaillait au sein des secrétariats du Comité européen des droits sociaux, du Comité directeur des droits de l'homme (CDDH) et du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales. Avant de rejoindre le Conseil de l'Europe, Mme Scappucci a été assistante d'enseignement au Collège d'Europe à Bruges

(Belgique). Mme Scappucci a étudié les sciences politiques à Rome (Université La Sapienza) et l'administration et les politiques européennes au Collège d'Europe à Bruges, Belgique.

■ Mme Katarzyna STACIWA

Analyste stratégique, Point focal Twins, EC3, Centre européen de lutte contre la cybercriminalité et lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, EUROPOL

Mme Staciwa est analyste stratégique dans l'équipe en charge de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants au sein d'Europol - Centre européen de la cybercriminalité (EC3). Elle est chargée d'élaborer et de diffuser des documents stratégiques dans le domaine des enfants victimes d'abus et d'exploitation sexuels, d'assurer la liaison avec les ONG, les permanences téléphoniques, les milieux universitaires et le secteur privé qui participent activement à la lutte contre les crimes commis dans ce domaine, ainsi que de faire de la prospective s'agissant des futurs développements liés à l'internet. Mme Staciwa est titulaire d'une maîtrise de droit administratif de l'Université de Lodz (Pologne), où elle a également étudié le droit pénal et la criminologie. Dans le cadre d'un troisième cycle, elle a terminé ses études de pédagogie et obtenu le droit d'être chargée de cours dans l'enseignement supérieur. Diplômée de l'Ecole des droits de l'homme de la Fondation Helsinki, elle est également chargée de cours certifiée dans ce domaine. Avant de rejoindre Europol en 2006 en tant qu'officier de liaison pour la Pologne, Mme Staciwa était responsable de la coopération policière internationale dans la région transfrontalière trilatérale de la Haute-Silésie (Pologne), notamment de l'exécution des projets axés sur l'application de la législation de l'UE.

■ Mme Ina VERZIVOLLI

Présidente du Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF), Albanie

Mme Verzivolli est présidente de l'Agence nationale albanaise pour la protection des droits de l'enfant. Cette agence, qui a pour mission d'assurer le suivi de la mise en œuvre des droits de l'enfant en Albanie, joue également un rôle de premier plan dans la protection des enfants. Mme Verzivolli est chargée de

renforcer la protection des droits de l'enfant en Albanie et, plus précisément, de mettre en place un système de protection de l'enfance intégré et efficace. Elle a dirigé le processus de rédaction d'une nouvelle législation sur la protection des droits de l'enfant et participe actuellement à la coordination du plan d'action pour la protection des enfants des rues. Elle mène aussi des activités dans le domaine des droits de l'enfant au niveau international. Actuellement présidente du Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF) du Conseil de l'Europe, elle est également membre du Comité de Lanzarote. Elle est le point de contact national pour le Réseau de coordinateurs pour les droits de l'enfant du Conseil de l'Europe. Mme Verzivoli est titulaire d'un master en développement international de l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève (IHEID).

Mme Gloria VISERAS

Ancienne athlète olympique enfant, Espagne

Enfant, Mme Viseras était une gymnaste d'élite. A l'âge de 15 ans, elle a décroché un titre de championne nationale et a été l'une des neuf seules femmes à représenter l'Espagne aux Jeux olympiques de Moscou en 1980. Dans sa jeunesse, elle a été victime de violences sexuelles, et milite aujourd'hui pour un sport sain et pour la protection des enfants contre toutes les formes de violence dans le sport.

M. Gert WESTERVEEN

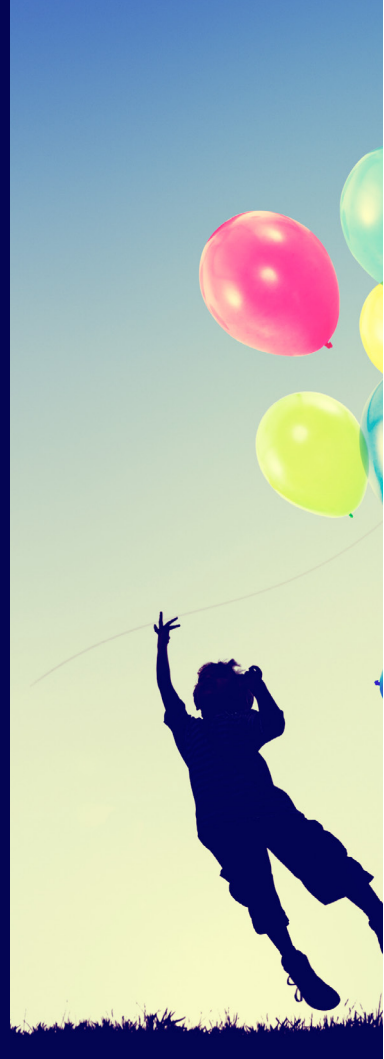
Représentant du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) auprès des institutions européennes à Strasbourg

M. Westerveen est avocat de formation. Recruté par le HCR en 1991, il y a occupé divers postes dans plusieurs pays d'Europe et d'Afrique, notamment dans l'ancienne Yougoslavie et dans la République démocratique du Congo. Il est Représentant du HCR auprès des institutions européennes à Strasbourg depuis janvier 2014.

Lieu

Salle G03
Bâtiment AGORA
Conseil de l'Europe
1 quai Jacoutot
Strasbourg

www.coe.int/lanzarote



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE